



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Animateur qualité sécurité environnement (AQSE)

Licence pro Mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Collège
Sciences et
Technologies
pour l'Energie et
l'Environnement
(STEE)



Langue(s)
d'enseignement
Français



TVA en (%)
20.0

Présentation

La **licence professionnelle Mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement Parcours Animateur qualité sécurité environnement (AQSE)** est un diplôme de niveau Bac+3 qui valide une formation aux différents métiers de la sécurité des biens et des personnes.

La formation est ouverte à l'alternance, en formation initiale ou en formation continue (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) ainsi que dans le cadre d'une procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

*C'est un diplôme national, inscrit
au Répertoire National de la
Certification Professionnelle (RNCP)
- [fiche 40331](#) *

Le titulaire de la licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes Parcours QHSSE exerce des activités de relais entre la direction qui définit cette politique, l'encadrement qui la met en œuvre et les opérateurs qui l'appliquent. Dans un contexte de productivité déterminée, il doit animer et conseiller en tenant compte des informations de terrain dont il dispose. Il a donc le sens du dialogue et de la communication et situe ses activités dans le cadre global de l'entreprise.

Ainsi, il est capable de s'intégrer dans de différentes équipes et son champ d'intervention nécessite les compétences métiers suivantes :

- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Application de la réglementation du secteur
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- Expression et communication

Les + de la formation

Dispositifs d'aide aux étudiants :

Contacter la [direction de la Formation tout au long de la vie \(FTLV\)](#) pour toute question relative :

Savoir-faire et compétences



- au contrat de professionnalisation,
- à la reprise d'études,
- à la validation des acquis de l'expérience
- à l'apprentissage.

Vous trouverez sur la droite des documents à télécharger pour vous aider à dans la mise en œuvre de votre alternance.

Accompagnement à l'orientation :

- <http://scuio-ip.univ-pau.fr>

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien :

L'étudiant a un tuteur enseignant à l'université ou à B2F et un tuteur en entreprise.

Organisation

Organisation

Contenu de la formation

La formation se déroule en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) avec une période en entreprise de 16 à 34 semaines. Elle est accessible en formation initiale ou en formation continue (reprise d'études, CIF, CPF, ...) ainsi que dans le cadre d'une procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le calendrier annuel de la formation alternant des périodes de formation et des périodes d'activité en entreprise présente l'avantage de favoriser l'adéquation des acquis en formation avec les besoins pratiques en entreprise, aussi bien pour la formation initiale que pour la formation continue.

Volume horaires

Le volume horaire global de la formation par étudiant est de 446 heures (hors stage, dispensées en 14 semaines réparties sur 6 périodes). Quel que soit le statut de l'étudiant (formation initiale, continue, contrat de professionnalisation

ou apprentissage) la formation est organisée en alternance avec des périodes d'enseignements et des périodes en entreprise.

Enseignements

La formation est divisée en 8 unités d'enseignements (UE) elles même divisées en éléments constitutifs (EC). Les UE1 à UE6 correspondent à la formation théorique, en classe. Les UE7 et UE8 correspondent à la mise en pratique, en entreprise

La formation comprend les certifications ou habilitations : SST, B0, Anglais, PIX 5

Contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances des UE1 à UE6 se fait sous forme de contrôles continus tout au long de la formation. Les UE7 et UE8 donnent lieu, chacune, à un rapport écrit et une soutenance devant un jury comprenant au moins un professionnel.

Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE). Une note moyenne sur une échelle de 0 à 20 est affectée à chaque UE. Chaque UE dont la moyenne sur l'ensemble des contrôles continus vaut au moins 10/20 est acquise. La note globale sur l'ensemble des UE de l'UE1 à UE6 est obtenue en pondérant la note moyenne de l'UE par son coefficient. La licence est obtenue si la moyenne générale des UE1 à UE6, ainsi que la moyenne des UE 7 et 8, sont, **toutes deux**, supérieures ou égales à 10/20.

À l'issue de l'année de formation, l'obtention de la licence donne lieu à l'obtention de 60 crédits ECTS.

Aménagements particuliers

Étudiant à statut particulier

- Engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,



- chargés de famille,
- engagés dans plusieurs cursus,
- en situation de handicap,
- sportifs de haut niveau,
- artistes,

des aménagements des études et des contrôles des connaissances sont possibles pour nos [étudiants à statuts particuliers](#)

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage.

- **Rythme d'alternance :** Deux semaines de cours / trois semaines en entreprise.
- **En partenariat avec le lycée Beau-frère :** Deux sites d'enseignement (d'abord à Beau-Frère jusqu'à décembre, puis sur le campus de Pau de l'UPPA ensuite).

Calendrier de l'alternance :

Admission

Conditions d'admission

L'admission en licence professionnelle se fait sur dossier.

Candidature

Le dossier de candidature est entièrement dématérialisé et doit se faire en ligne par le biais de l'application [E-candidat](#).

Début de la procédure de candidature : 09/02/2026

Fin de la procédure de candidature : 25/07/2026

Chaque candidature fera l'objet d'un bref entretien téléphonique par un responsable de la formation et d'un examen par la commission d'admission. La commission d'admission se réunit environ tous les 15 jours à partir du début du mois de mai. Une réponse est donnée dans les 7 jours qui suivent chaque commission.

Formation(s) requise(s) :

- **Étudiants titulaires d'un L2 ou ayant validé 120 ECTS dans une licence, de préférences avec une mention scientifique (Chimie, Physique-Chimie, Biologie ...)**
- **Étudiants titulaires d'un BTS ou d'un BUT technique de préférence avec des UE de spécialités technologiques en rapport avec la mention choisie.**
- **Étudiants de CPGE ayant obtenu une équivalence d'une deuxième année de licence universitaire (L2)**
- **Formation Continue :** candidats de niveau L2, BUT, BTS, **en activité, en mutation professionnelle ou en recherche d'emploi** ou par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Modalités d'inscription

Démarches d'inscription administrative : en ligne via la [page dédiée de l'UPPA](#)

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.



Pré-requis obligatoires

Des prérequis et des compétences acquises jusqu'au niveau Bac+2 en physique, chimie, mathématique, biologie, statistiques, droit, etc sont recommandés pour intégrer la licence professionnelle.

Des connaissances en sécurité, environnement, qualité, gestion des déchets, risques chimiques, métrologie, veille réglementaire sont un atout supplémentaire.

Si le candidat n'est pas issu d'une des formations citées ci-dessus, il mettra en avant son parcours et sa motivation à rejoindre la formation. Chaque dossier est étudié au cas par cas.

Et après

Poursuite d'études

L'objectif premier de la licence professionnelle est l'insertion professionnelle. Toutefois une poursuite d'études dans des formations de masters et d'ingénieur en qualité, sécurité et environnement sont envisageables.

Enquête au 01/12/2023 (sur la promo 2020/2021)

Taux de poursuite d'études :

90% de la promotion a répondu à l'enquête (promotion de 12 étudiants)

Sur ces 90%, 22% ont poursuivi leurs études juste après l'obtention du diplôme.

Passerelles et réorientation

Pour définir votre projet personnalisé de passerelle ou de réorientation, le SCUIO-IP vous accompagne | 

Insertion professionnelle

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

L'observatoire des étudiants (ODE) réalise chaque année une enquête au près de la promotion de l'année n-2. Les informations sont disponibles sur le site de l'ODE.

- Promotion 2014-2015 (19 répondants) : 17 sont en emploi et 2 en recherche d'emploi. 11 ont trouvé un emploi en lien direct avec la formation.
- Promotion 2015-2016 (10 répondants) : 6 sont en emploi, 1 en étude, et 3 en recherche d'emploi. 5 ont trouvé un emploi en lien direct avec la formation.
- Promotion 2016-2017 (8 répondants) : 5 sont en emploi, 1 en étude, et 2 en recherche d'emploi. 5 ont trouvé un emploi en lien direct avec la formation.
- Promotion 2017-2018 (12 répondants) : 9 sont en emploi, 3 en recherche d'emploi. 5 ont trouvé un emploi en lien direct avec la formation.
- Promotion 2019/2020 (3 répondants) : Sur ces 3 personnes, 67% sont en emploi à 30 mois après l'obtention du diplôme.
- Promotion 2020/2021 (4 répondants) : Sur ces 4 personnes, 100% sont en emploi à 30 mois après l'obtention du diplôme.

Infos pratiques



Contacts

Contact administratif

Secrétariat CPI et Licences Pro Pau

✉ secretariat-cpi-licencepro@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV

☎ +33 5 59 40 78 88

✉ accueil.forco@univ-pau.fr

Handicap

Mission Handicap

☎ +33 5 59 40 79 00

✉ handi@univ-pau.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Beau-Frêne Formation (B2F)

🔗 <https://www.immac-pau.com>

Lieu(x)

📍 Pau

Campus

🏠 Pau



Programme

Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Les fondamentaux de la qualité	UE				2 crédits
La base des normes (HLS) et des ISO	EC	4h	8h		1 crédits
L'analyse en qualité	EC	12h	4h		1 crédits
Réglementation et risques professionnels	UE				12 crédits
Santé et Sécurité au Travail	EC	10h	20h		3 crédits
Les différents risques professionnels	EC	12h	48h		6 crédits
Droit et veille réglementaire	EC	16h	14h		3 crédits
Le management de la qualité	UE				6 crédits
Mise en œuvre de la démarche qualité	EC	20h	10h		3 crédits
Gestion de projet et performance	EC	20h	10h		3 crédits
Le management de la sécurité	UE				6 crédits
Les documents relatifs à la sécurité	EC	20h	4h		2 crédits
La gestion des risques	EC	18h	28h		4 crédits
Management de l'environnement	UE	8h	44h		4 crédits
Les moyens et outils d'animation	UE				10 crédits
Compétences numériques	EC		28h		2 crédits
Communication et animation de réunions	EC	5h	30h		3 crédits
Anglais technique et professionnel	EC		40h		3 crédits
Connaissance de l'entreprise et gestion de budget	EC	2h	11h		2 crédits

Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Projet tutoré	UE				8 crédits
Stage en entreprise	UE				12 crédits